

qu'autant que je puis juger des situations économiques en général et de celle qui existe aux États-Unis, tant que ce pays continuera sa guerre au Vietnam, il est probable que la surtaxe ou une autre mesure du même genre se prolongera bien longtemps. De fait, l'administration à Washington pourrait améliorer ses échanges commerciaux et sa balance des paiements bien davantage en une semaine si elle retirait ses troupes du Vietnam, que par toutes les politiques qu'elle a adoptées pour nuire au reste du monde.

Je dis que Washington ne nous assure en rien que ces mesures sont de caractère provisoire. La mesure en elle-même sera peut-être temporaire, mais la situation générale des États-Unis d'Amérique va demeurer longtemps la même en ce qui concerne ses problèmes de balance de paiements et ses problèmes commerciaux. Ces problèmes se poseront aussi longtemps que dureront leurs engagements en Asie du Sud-Est, parce que leurs engagements économiques et financiers dans cette guerre leur posent autant de problèmes monétaires et de problèmes de balance de paiements que toute autre question. Il faut conclure que rien ne peut nous assurer qu'il s'agisse là d'une mesure d'urgence temporaire. Si le gouvernement se propose de subventionner ainsi l'industrie tant que les États-Unis continueront d'imposer la surtaxe de 10 p. 100 ou autre chose du même genre, je dis, monsieur l'Orateur, que la Chambre et les Canadiens ne savent pas combien de temps ces subventions seront versées à l'industrie et quels bienfaits elles apporteront à l'économie dans son ensemble.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce n'a pas dit à la Chambre et aux Canadiens comment doivent procéder les sociétés bénéficiaires de ces subventions. Celles qui en recevront continueront, nous le supposons, à employer du personnel—supposition à mon avis un peu risquée dans tous les cas—mais nous le supposons. On produit des marchandises mais qu'en adviendra-t-il? La compagnie les expédiera aux États-Unis à un prix réduit pour compenser la surtaxe de 10 p. 100—en quel cas les Américains prendront probablement des mesures car dans un sens ce sera condamner ou contrecarrer ce qu'ils ont fait, annuler la mesure qu'ils ont adoptée—ou alors la société accumulera un stock de marchandises qu'elle ne vendra pas et se trouvera par la suite à même de diminuer la rémunération des travailleurs, leur disant «Si vous voulez vous mettre en grève, allez-y, car nous avons des stocks suffisants pour quelques mois.» Troisième possibilité, la compagnie mettra les marchandises fabriquées en vertu de la subvention en vente sur le marché canadien, ce qui constituera une concurrence déloyale à l'égard des sociétés n'ayant pas bénéficié d'une subvention.

Voilà les trois seuls choix possibles, à moins que l'argent ne soit mis en poche et que rien ne soit fait. Si l'emploi est maintenu et des marchandises produites, celles-ci seront exportées aux États-Unis ou vendues au pays. Si on les vend au Canada à prix réduit, les entreprises non subventionnées souffriront d'un handicap injuste. Peut-être conservera-t-on 8,000, 9,000 ou 10,000

emplois dans un secteur économique pour mettre en chômage 8,000, 9,000, 10,000 ou 15,000 personnes dans un autre.

C'est exactement ce que le gouvernement a toujours fait avec sa politique à la petite semaine qui porte certains fruits dans un secteur donné mais suscite invariablement de plus graves problèmes dans un autre. C'est le cas du ministère de l'Expansion économique régionale. Il crée une société de pâte à papier dans l'Ouest et provoque le chômage à l'usine Bowater de Cornerbrook, à Terre-Neuve. C'est simplement en réponse à la demande d'une énorme entreprise multinationale qui semble améliorer la situation en créant des emplois en Saskatchewan, en Alberta ou au Manitoba, mais il en résulte une réduction de l'emploi ailleurs. Est-ce logique? A quoi rime une politique qui permettra à un petit nombre de sociétés de puiser dans le trésor public, aux dépens peut-être d'autres sociétés et d'autres Canadiens dont les emplois seront compromis? Une telle politique ne rime à rien.

Si la crise est telle que le ministre nous la dépeint, nous devrions avoir le courage de dire aux États-Unis que nous ne laisserons pas leurs politiques créer chez nous un tel chômage, même s'il faut pour cela écouler notre production sur le marché canadien et assurer à ces produits des débouchés au pays, et interdire l'importation de produits semblables.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Il aurait fallu dire à Washington: «Notre situation ne nous oblige pas à nous jeter à vos pieds. Vous avez un très grand besoin de notre pétrole, de notre gaz naturel et de certains autres de nos produits.» Nous devrions imposer une taxe à l'exportation sur le gaz et le pétrole, non pas sur les produits soumis à la concurrence, mais sur les ressources naturelles dont nous avons le monopole ou qui sont en position de force sur le marché afin, si vous voulez, d'aider M. Nixon, mais assurément afin d'accroître les revenus dont le Canada a besoin pour raffermir l'industrie et l'économie et aider à créer des emplois chez nous.

Également, il est significatif, monsieur l'Orateur,—et je ne doute pas que comme toujours cet aspect ait pesé lourd dans les considérations du gouvernement actuel,—qu'une très forte proportion des 80 millions de dollars qu'il nous demande d'approuver aille en fait aux filiales canadiennes de sociétés multinationales. Tout le monde le sait. Personne n'ignore non plus qu'une large part des exportations aux États-Unis, soit environ les deux tiers, proviennent de sociétés multinationales. Tout le monde sait également qu'une bonne partie des exportations des produits manufacturés vers les États-Unis se compose d'exportations entre compagnies associées, d'exportations de filiales canadiennes aux entreprises américaines mères. Les Canadiens vont donc, à même le Trésor du pays, payer une partie de la surtaxe imposée par le président Nixon.